Extrait de deux observations concernant les fractures du crane par m. Lahaye chirurgien des armées navales, et du port de rochefort

un homme étant tombé de 25 pieds de haut, il vomit dans l'instant, perdit la connoissance, et la parole. on lui trouva sur la partie posterieure du parietal gauche une petite playe, et une contusion considerable sur l'occipital. la playe fut dilatée on decouvrit une fracture que l'on suivit en continuant la dilatation de la playe. cette fracture se prolongeoit depuis la partie superieure et posterieure du parietal en traversant la suture lamdoïde du même côté. l'os occipital, jusqu'au dessous, et par dela son apophise transversale. La fracture commençoit à s'ecarter à la suture lamdoïde de façon que vers l'attache des muscles du col son ecartement étoit au moins d'une ligne. ne pouvant pas la suivre plus loin m. Lahaye imagina qu'elle devoit s'etendre jusqu'au trou de l'occipital

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

on Saigna le même jour le malade deux fois du bras. Le lendemain il ouvroit ses yeux, et il parloit, mais sans suite étant dans un assoupissement lethargique, on le Saigna encore du bras, et le Soir il le fut du pied. Le 3.e jour le malade parut moins assoupi on reitera la Saignée du pied. au pansement du soir l'assoupissement étant ~~plus~~ plus considerable on se determina à appliquer le trepan sur le parietal à côté de la fracture, on ne trouva point d'epanchement sur la dure mere, le malade fut Saigné du bras. Le 4.e jour au matin les mêmes accidens perseverant, et y ayant du delire, on fit un second trepan que l'on appliqua sur l'occipital, il fut aussi infructueux que le premier parcequ'on ne trouva pas d'epanchement. La duremere parut un peu lache vis a vis le trepan, elle ne manifestoit point de mouvement, m. Lahaye crut y sentir de la fluctuation, il ouvrit cette membrane, mais il n'en sortit aucun fluide

Dans cet embarras on se retourna du côté des saignées, l'on en fit encore une au pied. Sur le soir le malade commença à parler avec un peu plus de raison. Le 5.e jour au matin la dure mere parut avoir un peu plus de mouvement, le ~~pouls~~ pouls étoit bon et sans fievre. Le 6.e jour le pouls étant plus elevé on saigna le malade du bras. La suppuration commença à s'établir, les mouvemens de la dure mere devinrent plus libres. et le 7.e jour la raison fut parfaite. Le malade fut tenu au bouillon et à une tisanne vulneraire jusqu'au 17 de sa maladie qu'on lui accorda un potage leger, quoique depuis le 4.e jour ~~...~~ jusqu'au cinquantieme il ait eu toutes les apres midi un peu de fievre

La suppuration ayant été plus abondante que l'étendue de la playe n'en devoit fournir, la dure mere se dessecha et noircit, elle fut pansée avec le miel rozat mêlé avec le baume de fioravanti, insensiblement elle s'exfolia ainsi que le crane, mais cette derniere partie laissa des chairs ulcerées avec une apparence de pourriture, on prit le parti de les panser avec un plumaceau trempé dans l'eau vulneraire seconde. enfin tous les obstacles se dissiperent et la playe fut cicatrisée entierement. cette observation ne presente rien de

particulier, que la conduite Extraordinaire que son auteur à suivi dans cette fracture

L'auteur demande ce quest devenu la portion de la fracture qui devoit se prolonger jusquau trou de l'occipital. comme s'il y avoit toujours une necessité egale de suivre les fractures avec le trepan ~~jusquà~~ ~~[illegible]~~. Elle doit s'être reunie d'une facon ou d'autre, il n'y à point de difficulté,

En second lieu m. Lahaye dit quil ~~n'y à p~~ ne comprend pas les raisons qui ont fait établir par les auteurs, l'obligation de toujours trepaner dans les fractures du crane, lors même quil n'y à point de signes d'epanchement. m. Lahaye nous auroit fait plaisir de nous instruire de la nature de ces signes qui ne nous sont pas encore connus, il vient lui même de nous donner une preuve de leur incertitude dans ses deux trepans, quil n'auroit surement pas appliqués s'il avoit été certain de ne point trouver d'epanchement, Et si m. Lahaye s'etoit conformé aux preceptes des bons auteurs, il se seroit contenté du trepan du parietal sans établir le second comme il la fait sur l'occipital, dont l'epanchement s'il y en eut eu se seroit fait un passage libre au travers de la fracture qui étoit suffisamment écartée

Les auteurs etablissent des preceptes generaux. c'est aux praticiens eclairés d'en regler les exceptions. au reste c'est la saine pratique et l'experience qui ont decidé la necessité invariable de trepaner dans les fractures du crane, dans les cas des symptomes existans, et ~~que~~ dans celui ou le sang epanché ne pourroit point se faire jour à la faveur de la fracture. il seroit absurde et d'une extreme consequence de vouloir se conformer à quelques heureux hazards dans lesquels les malades ont gueri sans trepan quoiqu'ils eussent le crane fracturé. ce seroit entreprendre de substituer les exceptions rares de la regle, à la regle même, et s'exposer à des accidens qui le plus souvent n'offriroient aucune ressource. comment remedieroit on aux abcès, aux epanchemens qu'on à ~~trouvés~~ decouverts tant de fois sous la dure mere, et ~~aux esquilles~~, aux fragmens de la table interne qu'on trouve ~~souvent~~ couchés sur ~~la dure mere~~ cette membrane, et pour ceux qui ne veulent point de trepan même pour les epanchemens sur la dure mere trouveroient ils entre le crane et cette membrane un tissu cellulaire pour favoriser l'extravasation du sang, et ensuite sa resolution entiere qui sans cela ne ~~pourroit se faire~~ se feroit pas

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE

M. Lahaye à distribué les Saignées quil à faites à son malade avec une lenteur, et une varieté qui ne sont pas soutenables, il à mis six jours à placer huit saignées qui auroient du être faites dans les 24 ou trentesix premieres heures. cétoit le seul moyen ~~de~~ pour vaincre les symptomes de la commotion, et qui auroit epargné ~~depargner~~ au malade l'operation fatiguante et inutile des deux trepans. cest ainsi que faute de saigner dans ces cas avec toute la celerité possible, les malades perissent, non pas du trepan, car on n'en prevoit pas la raison, mais des effets bien plus redoutables de la commotion seule du cerveau

M. Lahaye apres avoir saigné son malade trois fois ~~par~~ du bras, pratique la saignée du pied il ~~ensuite~~ quitte celle ci pour revenir à la saignée du bras, et les entremelle alternativement, sans d'autre suiet puisquil ne le dit pas, quune raison de caprice

nous pensons que l'academie ne peut tirer aucun avantage de cette observation, à moins que pour l'utilité des jeunes praticiens. elle ne juge

a propos de faire usage de nos remarques.

Le malade qui fait le sujet de la seconde observation tomba de huit pieds de haut sur le pavé, il se fit une contusion sur le parietal gauche, accompagnée d'une tumeur grosse comme le poing. Le malade tomba dans l'assoupissement. on ouvrit la tumeur qui cachoit les desordres du crane après avoir saigné le malade deux fois du bras. La tumeur ouverte il en sortit environ un demi-septier de sang. on s'apperçut que le crane étoit fracturé, on étendit les incisions que l'on rendit cruciales. Le parietal mis à decouvert on trouva sa partie inferieure, et posterieure qui formoit une fracture en deux pieces. ~~ces pieces~~ ces pieces étoient enfoncées de façon que la superieure avoit glissé sous le crane tandis que le bord de l'inferieure avoit passé sous la superieure. celle ci avoit deux pouces de longueur sur onze lignes de largeur, et l'inferieure avoit un pouce et demi de longueur sur un pouce de largeur. La playe fut pansée à sec, et on remit à l'après midi pour relever les pieces enfoncées. Dans cette vue M. Lahaye fit appliquer le trepan ~~à la~~ au dessus de la piece superieure dans l'opinion qu'on la releveroit plus facilement. mais l'on n'y reussit

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

pas, apres bien de tentatives le malade étant
fatigué on remit l'operation au lendemain.

on appliqua un second trepan à coté du premier
et à un pouce de distance, la piece superieure
fut relevée, mais l'inferieure resta enfoncée.
parceque les elevatoires ne purent y atteindre.
on trouva sous ces deux trepans du sang qui
s'etoit coagulé et qui étoit adherent à la duremere.
on remit encore les parties, et on revint l'apres
midi pour relever la piece inferieure. pour
cet effet on appliqua une couronne de trepan sur
la piece qui avoit été relevée et que ~~l'on~~ l'on fit
soutenir par dessous avec deux elevatoires passés
au travers des deux premiers trepans, on parvint
par ce moyen à remettre cette piece à sa place. le
malade fut encore saigné ~~trois~~ deux fois. les accidens
se dissiperent à la fievre pres qui dura jusqu'à
ce que la suppuration de la dure mere eut
debarrassée cette membrane du sang qui l'opprimoit.
~~deux mois et demi apres que la playe étoit au~~
~~moment d'être entierement cicatrisée, le malade~~
~~fut emporté par la petite verole~~
pour en faciliter le succès on se servit des injections
vulneraires avec le miel rozat. les sindons furent
trempés dans parties egales de baume de fioravent.

et de miel rozat. Deux mois et demi s'étant écoulés et la playe étant prête d'être entierement cicatrisée, le malade fut atteint de la petite verole dont il mourut.

M. Lahaye à apporté ici la même oeconomie pour les Saignées que dans le cas precedent, car outre les intervalles considerables qu'il à laissés entre ces Saignées il paroît qu'il ne les à pas portées plus loin à cause de la necessité du trepan ; comme si les accidens de la commotion du cerveau dussent être ~~moindres~~ moins à craindre lors que le trepan est indiqué

La conduite que m. Lahaye à tenu dans l'operation du trepan n'a point été assés reflechie. il étoit evident qu'en posant les deux premieres couronnes du trepan au dessus de la fracture qu'il trouveroit de la difficulté à relever la piece Superieure, et que leur application ne serviroit de rien pour relever la piece inferieure. au lieu que s'il eut appliqué ces deux couronnes une de chaque coté, sur les bords de la fracture, en sorte que les Elevatoires eussent pû attéindre jusqu'aux deux pieces enfoncées, il seroit parvenu plus aisement à les remettre en place, il ~~[illegible]~~ n'auroit pas ~~[illegible]~~ fatigué son malade comme il la fait, et il ~~[illegible]~~ ne seroit pas tombé dans deux fautes egalement importantes. La premiere en mettant un intervalle trop long entre ses trois trepans dans une pareille circonstance et la 2.e en établissant son 3.e trepan sur la piece qu'il venoit de relever. cette pratique ne doit jamais être suivie que

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

dans une necessité absolue, et il paroit que m. Lahaye n'y étoit point astreint

L'academie ayant desiré de sçavoir ce qu'étoit devenues les pieces de la fracture qui avoient été Relevées. m. Lahaye à repondu que ces pieces avoient été emportées ~~par~~ lors de l'exfoliation des parties du crane qui les Soutenoient. que cette Exfoliation s'etoit faite de toute l'etendue du crane qui se trouvoit separée d'avec la dure mere. L'auteur ajoute qu'ensuite la matrice se fit par les chairs fournies par la dure mere et par celles des tegumens, de façon cependant que ~~celles~~ quoi que ces chairs ne parussent former qu'un Seul corps, celles des tegumens avançoient ~~par~~ dessus les autres.

il n'y avoit point d'apparence que les pieces de cette fracture ainsi isolées et separées de leur tout, pussent, étant remises en place se reunir à ~~[illegible]~~ ce tout; ~~[illegible]~~ la nature ne pouvoit donc pas ~~[illegible]~~ seconder les vues que m. Lahaye à eu en les relevant, cela doit nous servir à ne jamais ~~Compter~~ conter malgré tout ce qu'on pourroit dire, sur ~~[illegible]~~ des ressources aussi inutiles. m. Lahaye auroit donc bien fait ~~[illegible]~~ d'enlever d'abord ces pieces si cela lui étoit plus possible que de les laisser, par ce moyen ~~[illegible]~~ il auroit evité le trepan, et il seroit parvenu plus facilement à debarrasser le Sang qui étoit coagulé, et adherent à la dure mere

Si on Excepte les considerations qui se tirent aisement de la conduite qui à été tenue dans le traitement de cette fracture; l'observation quant au fond ne peut être d'aucune utilité pour l'academie. Dupouy

Rissel Dme